

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Recommandé, Personnel
Conseil fédéral
Conseiller fédéral Beat JANS
Palais fédéral
CH-3003 Bern

Beat.Jans@parl.ch

Notre référence : 231218DE_BJ

Estavayer-le-Lac, le 18 décembre 2023

http://www.swisstribune.org/doc/231218DE_BJ.pdf

Censure de la presse / respect du peuple

Monsieur le Conseiller fédéral, Beat Jans

Je vous félicite pour votre élection du 13 décembre 2023 au Conseil fédéral. Vous avez présenté de très belles Valeurs pour des citoyens qui attendent que vous fassiez respecter les Valeurs inscrites dans la Constitution suisse pour notre population.

Vos Valeurs

Vous avez exprimé vos Valeurs lors de votre interview par le journaliste Philippe REVAZ de la RTS avec deux réponses (A) et (B) que je cite ici :

- (A) « mon chef, c'est le peuple ! » Merci pour cet engagement de respecter les Valeurs de notre peuple qui sont inscrites dans la Constitution fédérale, c'est très rare de la part d'un Conseiller fédéral.
- (B) Oui je suis prêt, c'est une énorme tâche et je veux un Conseiller fédéral au service de la population. C'est la réponse que vous avez donné à P. REVAZ, lorsqu'il vous demandait si vous étiez prêt à monter l'âge de la retraite contre l'avis de votre parti. Vous avez précisé que vous vouliez être un conseiller fédéral pour les gens non privilégiés.

Dans le journal le matin.ch, la journaliste Christine Talos a rapporté un élément à risque que vous avez dit :

- (C) « je ferai ce que je dois, car il est important que le Conseil fédéral agisse comme un team ». Vous avez donné cette réponse, lorsque la presse vous demandait si vous devez défendre des dossiers contre les souhaits du PS, si vous alliez vous opposer à votre parti. C'était la question identique à (B) que P.REVAZ vous avait posée. Vous avez donné une précision qui m'a décidé à vous écrire ce courrier, car votre élection a été viciée, mais vous n'avez pas triché. Ce sont les parlementaires qui vous ont caché des faits en violant l'article 17 cste : Votre réponse supposait une condition sine qua non qui n'était pas remplie : pour un travail en team et pour que le peuple soit votre chef, il fallait que les autres membres du Conseil fédéral respectent les Valeurs de notre peuple dont l'article 17 de la Constitution lors de votre élection, ce qu'ils n'ont pas fait.
- (D) Le journaliste Philippe Revaz a aussi rappelé que vous étiez porte-voix des manifestants contre les centrales nucléaires en 2011 à Döttingen après l'accident de Fukushima. Je profite pour vous en remercier. A cette époque, vous étiez un des rares politiciens, que mes confrères physiciens et moi-même, avons beaucoup apprécié, car vous communiquiez au peuple les risques pour les générations futures d'un monde qui ne respecte pas son environnement. Vous étiez effectivement le porte-parole des citoyens qui veulent un monde digne pour les générations futures. Vous avez certainement côtoyer le Conseiller national / puis le Conseiller d'Etat, Luc Recordon, physicien, qui défendait aussi ces Valeurs de la Vie pour les générations futures. Vous avez peut-être entendu parler du Professeur de physique Jean Rossel de l'Université de Neuchâtel, qui a étudié la physique à l'EPFZ qui défendait les mêmes Valeurs pour les générations futures.

Les Valeurs des physiciens EPF qui ont adhéré au Serment d'Archimède

Vous devez savoir que je suis ingénieur physicien EPFL, je partage les Valeurs des physiciens cités ci-dessus. J'ai adhéré au Serment d'Archimède de l'EPFL, je suis de plus lead-auditeur certifié en 2016, pour appliquer les lignes directrices d'audit de la norme d'audit ISO19011. Cette norme permet notamment - avec les bonnes compétences et des experts intègres - de montrer les dysfonctionnements d'un gouvernement qui ne respecte pas, dans le cas présent, les Valeurs inscrites dans sa Constitution, ainsi que les conventions internationales.

Je rappelle que le Serment d'Archimède défend les Valeurs de la Constitution et il oblige les ingénieurs EPFL à transmettre à des interlocuteurs choisis avec discernement, toute information importante, si elle représente un acquis pour la société ou si sa rétention constitue un danger pour autrui. Je cite :

« ... je pratiquerai ma profession pour le bien des personnes, dans le respect des Droits de l'Homme* et de l'environnement...
.....Je transmettrai, avec rigueur et honnêteté, à des interlocuteurs choisis avec discernement, toute information importante, si elle représente un acquis pour la société ou si sa rétention constitue un danger pour autrui. Dans ce dernier cas, je veillerai à ce que l'information débouche sur des dispositions concrètes....

La tragédie pour notre démocratie du 10 mai 2022 avec la censure de la presse.

Vous vous rappelez peut-être que le 10 mai 2022, des journalistes, dont des membres du Conseil de la presse, ont annoncé à la RTS que 99 parlementaires sur 180, soit une petite majorité du Parlement fédéral avaient décidé de réduire la liberté de la presse. Ces parlementaires n'avaient pas le droit de le faire, mais ils l'ont fait. C'était la fin de la démocratie suisse. Vous devez savoir que cette mesure de censure a été prise par ces 99 parlementaires pour empêcher le peuple de constater la violation continue des Valeurs de la CEDH par le Conseil fédéral.

Vous devez savoir qu'un des journalistes qui connaît bien le dossier et qui est interdit d'en parler m'a dit que le gouvernement suisse était devenu un gouvernement fasciste. Les journalistes ne peuvent plus informer le peuple

L'organisation secrète infiltrée au Parlement à l'origine de la censure de la presse

C'est un médiateur du Canton de Vaud, Me de Rougemont, qui a expliqué que le Conseil fédéral n'avait jamais donné accès à des Tribunaux et des juges fédéraux indépendants, alors qu'il avait signé la CEDH. Il violait ainsi les articles 6, 13 et 14 CEDH combinés entre eux qui garantissaient le droit à un recours effectif devant un Tribunal indépendant. Ce moyen était utilisé par des professionnels de la loi pour violer les droits du peuple en toute impunité et commettre du crime organisé avec la complicité de hauts magistrats. Le 3 mai 2023, le Conseiller fédéral I.CASSIS l'a reconnu. Il a promis de corriger le système mais il ne l'a pas fait. La ministre de la Justice E. Baume-Schneider a été invitée à agir, mais elle ne répond pas aux courriers. La presse n'ose pas en parler. Alain Berset a fait faire une enquête. Il sait que si le Conseil fédéral bloque l'information et que la presse ne peut pas en parler, les droits du peuple n'existent plus. Le principe de cette organisation secrète est d'inverser le droit. Par exemple, alors qu'elle doit faire respecter l'art. 17 CEDH, elle a légiféré pour qu'elle puisse le violer pour censurer la presse. Un avocat a expliqué qu'elle viole continuellement la règle de conflit de droit.

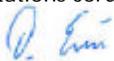
Information que je vous communique avant le 1^{er} janvier 2024 pour éviter que vous soyez un ange et un démon

Je vous écris avant le 1^{er} janvier 2024, date à laquelle vous allez prendre votre fonction de Conseiller fédéral. Actuellement, vous êtes un ange pour le peuple. A partir du 1^{er} janvier 2024, vous serez contraint par le principe de collégialité du Conseil fédéral d'être un démon ou un fasciste pour reprendre l'analyse des journalistes qui n'ont rien pu faire depuis que la presse a été censurée. Vous devez savoir que le Procureur général de la Confédération Stefan Blättler a tout un dossier qui porte sur cette affaire. Ce dossier montre comment les membres de cette organisation secrète inversent le droit pour violer les droits du peuple et des non-privilegiés.

Pour que vous puissiez rester un ange, je vous informe que je dépose plainte auprès du Procureur général de la Confédération Stefan Blättler, contre les 7 membres actuels du Conseil fédéral, ainsi que le chancelier Walter Thunherr qui utilisent cette censure de la presse pour imposer le silence sur la violation des droits du peuple

Cette plainte déposée en 2023 porte notamment contre les membres de cette organisation secrète infiltrée au Parlement qui inversent le droit comme l'ont constaté le Conseil de la presse, mais aussi le peuple (votre chef). Je demande qu'une fois que vous êtes en fonction, vous cherchiez des solutions avec ceux qui sont censurés et qui ont constaté la violation des Valeurs de la CEDH pour mettre fin à cet état fasciste qu'est devenu la Suisse le 10 mai 2022. D'autres informations suivront. J'informe le Conseil de la presse et le Procureur Stefan Blättler.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Beat JANS, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : http://www.swisstribune.org/doc/231218DE_BJ.pdf